



Fédération culturelle
canadienne-française

APPEL DE CANDIDATURES

PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

Fondée en 1977, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est la voix nationale des arts et de la culture en francophonie canadienne. Elle a pour vision d'inspirer, de mobiliser et de transformer le Canada grâce aux arts et à la culture.

Son réseau rassemble sept (7) regroupements nationaux en théâtre, littérature, chanson-musique, arts médiatiques et arts visuels, de même que treize (13) organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans onze provinces et territoires du Canada, ainsi qu'un regroupement de réseaux de diffusion des arts de la scène et une alliance de radios communautaires. Forte de son réseau de 22 membres à travers le Canada, la FCCF chapeaute plus de 3 125 artistes et plus de 150 organismes, ciblant dans leur ensemble plus de 180 communautés d'expression française. Depuis quarante ans déjà, elle fait la promotion de l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadienne.

Les délégués officiels des membres de la FCCF éliront une personne à la présidence pour un mandat de trois (3) ans lors de la prochaine Assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 13 juin 2019 à Cornwall, en Ontario. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'être membre d'un des organismes qui composent la FCCF pour poser sa candidature.

Responsabilités de la présidence

Voici un aperçu de l'ensemble des fonctions et responsabilités inhérentes à la présidence de notre fédération :

Représentation politique de la FCCF

- Participer, au besoin et selon le dossier, à des rencontres avec divers agences, ministères et élu(e)s ;
- Participer au besoin, en tant que délégué, au conseil d'administration d'organismes dont la FCCF est membre ;
- Participer aux rencontres de concertation découlant de l'*Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada* ;
- Participer à toute autre rencontre où la présence de la présidence est jugée pertinente soit par le conseil d'administration, soit par la direction générale de la FCCF.

Implication à titre de porte-parole de la FCCF (rôle partagé avec la direction générale)

- Accorder des entrevues aux médias, suivant l'évolution des dossiers ;
- Participer à certains colloques, forums et autres rassemblements d'importance stratégique ;
- Prendre connaissance de la correspondance officielle et, au besoin, participer aux suivis qui en découlent ;
- Offrir des présentations et prononcer des allocutions lors de réunions ou d'événements auxquels la FCCF est invitée.

Liaison entre les membres de la FCCF

- Rester à l'affût des enjeux qui concernent les membres ;
- Participer à des événements organisés par les membres ;
- Communiquer régulièrement avec les membres, et les rencontrer à leur demande.

Gouvernance de la FCCF

- Présider les rencontres du conseil d'administration ;
- S'assurer que le conseil d'administration respecte les règlements administratifs, les politiques et les procédures établis ;
- Élaborer, en collaboration avec la direction générale, l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration ;
- Participer à certains comités et certaines tables de concertation de la FCCF.

Expérience et compétences recherchées

- Excellente acuité politique, esprit stratégique et excellente capacité d'analyse ;
- Connaissance du secteur des arts et de la culture franco-canadiens ;
- Vue d'ensemble et capacité de projeter l'organisation stratégiquement à moyen et à long terme ;
- Compétence reconnue en leadership rassembleur et en création de consensus ;
- Aptitudes éprouvées en communication ;
- Expérience de gouvernance d'organismes à but non lucratif ;
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé, et bonne connaissance de l'anglais.

Exigence supplémentaire

- Ce poste exige des déplacements fréquents à travers le Canada (en moyenne une à deux fois par mois).

Rémunération : Honoraires pouvant atteindre 28 000 \$ par année.

Pour postuler

Pour soumettre votre candidature, veuillez dûment remplir le formulaire de mise en candidature et rédiger une lettre de motivation d'un maximum de 500 mots décrivant votre expérience et vos compétences en lien avec le poste de présidence de la FCCF. Faites parvenir ce formulaire ainsi que cette lettre par courriel à mcmorin@fccf.ca **avant le 10 juin 2019 à minuit**. Votre lettre de motivation sera examinée par les délégué(e)s alors présents à l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Les candidat(e)s retenu(e)s par le Comité de nomination seront invité(e)s à faire une courte allocution (d'une durée maximum de deux minutes) devant les délégué(e)s officiel(le)s de la FCCF avant l'élection au poste susmentionné, lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra au Centre des congrès NavCanada à Cornwall, en Ontario, le 13 juin 2019 à 13 heures.